

## Interpellation ordinaire

### **La censure est de retour: Voltaire embastillé par le roi Brélaz !**

En date du 10 octobre 2012, la Municipalité de Lausanne a décidé d'interdire le concert du groupe écossais punk Oi Polloi, programmé dans le cadre du festival de films et de musiques underground LUFF qui se tenait du 17 au 21 octobre. Le motif invoqué, de prétendues raisons de sécurité, la Municipalité mettant en avant pour justifier sa décision une soi-disante «évaluation des risques», la «crainte d'un débordement» et l'«insuffisance des effectifs policiers». Pour rappel, une altercation avait opposé, en 2010, des jeunes et des policiers, à l'extérieur du festival, en marge d'un concert punk. Les responsables du festival avaient très clairement condamné les violences contre les agents, dont l'un avait été roué de coups. L'intervention des forces de l'ordre avait été par ailleurs jugée disproportionnée et maladroite.

L'association PETZI, association faîtière des clubs de musique suisses qui oeuvrent, dans un but culturel et non-lucratif, pour le développement des musiques actuelles, a apporté son soutien au LUFF Festival. Elle a déploré la décision de la Municipalité de la ville de Lausanne qui censure un groupe, un style de musique particulier proposé par l'un de ses membres sur un prétexte sécuritaire, de débordements potentiels. PETZI a réitéré l'importance de la diversité de l'offre culturelle dans une ville et s'est insurgé contre la discrimination des cultures alternatives, l'ingérence politique et policière dans le contenu artistique de programmation de ses membres.

Thibault Walter, programmateur du LUFF, a fait part dans les médias de son inquiétude et de ses interrogations : « *Qu'une Municipalité à majorité rose-verte annule un groupe antifasciste, anti-sexiste et écologiste radical est difficile à comprendre. La gestion des nuits lausannoises met les autorités sous pression, mais quel rapport avec Oi Polloi? Nous avons obtenu les garanties de plusieurs organisateurs ayant accueilli le groupe. Le LUFF n'a connu qu'un précédent, en 2010, où des troubles avaient éclaté en marge d'un concert punk, un policier ayant dû être hospitalisé. Depuis, nous sommes contraints de soumettre notre programme à la Municipalité avec notre demande de subvention. Cette ingérence remet sérieusement en cause l'indépendance du festival. Or les soutiens publics sont indispensables, car l'image du LUFF ne séduit pas les sponsors privés* ».

Le soussigné demande à la Municipalité ce qui suit :

1. Quelles sont les informations précises dont disposait la Municipalité sur les risques qu'aurait fait courir à l'ordre public le concert du groupe punk Oi Polloi dans le cadre du festival LUFF 2012 ?
2. Si de telles informations existent, sur quelle base ont-elles été récoltées ?
3. Quelles garanties particulières de sécurité ont été demandées par la Municipalité aux organisateurs du festival ?
4. Quel était le dispositif de sécurité mis en place par les organisateurs du LUFF?
5. La Municipalité considère-t-elle que ce dispositif était insuffisant et en quoi ?
6. Les organisateurs du festival LUFF avaient-ils expressément refusé de prendre les mesures demandées par la Municipalité ?
7. La programmation artistique du festival LUFF, dans son élaboration même, doit-elle, à l'avenir et de manière préalable, être confiée à la Direction de la police <sup>de</sup> la ville de Lausanne ?

Nous remercions la Municipalité pour ses réponses.

Pour le groupe La Gauche

Lausanne le 30 octobre 2012

Jean-Michel Delivo

